

**LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE**

# DONNONS-LUI UN AVENIR !

**CAP - CONSEILLER PÉNITENTIAIRE d'INSERTION et de PROBATION**

*Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Ami(e)s,*



Aujourd'hui, par votre vote, vous êtes appelés à renouveler les Collègues qui vous représenteront lors des instances paritaires que sont les nouveaux Comités Sociaux d'Administration (CSA) et les Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Par ce vote, vous donnerez mandat et légitimité à une organisation syndicale pour défendre vos intérêts et vous représenter.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique a rebattu les cartes et fait évoluer les instances, dont les compétences et les modes de fonctionnement ont changé.

**FORCE OUVRIÈRE** s'est donc adapté et a engagé une transformation à grande échelle pour être en adéquation avec ces nouvelles instances, afin de réunir nos forces dans l'intérêt collectif et ainsi de pouvoir défendre, au mieux, l'ensemble des Personnels du ministère de la Justice.

Plus que jamais, face aux défis sociétaux que nous connaissons, comme la casse de la fonction publique ou du pouvoir d'achat, **FO Justice** a fait le choix d'unir ses forces avec l'ensemble des filières du ministère en créant un seul et même syndicat : **LE SYNDICAT NATIONAL FO JUSTICE !**

Au sein de l'Administration Pénitentiaire, Personnels de Surveillance, Personnels Administratifs, Personnels d'Insertion et de Probation et Personnels Techniques ne font plus qu'un à **FORCE OUVRIÈRE**, et ce pour voir aboutir l'ensemble de nos revendications en imposant un rapport de force !

Voter **FORCE OUVRIÈRE**, c'est imposer au pouvoir votre vision du métier, la nécessité de le faire évoluer, et votre volonté de porter au plus haut vos revendications en matière de : **SALAIRE, STATUT ET SÉCURITÉ !!!**

► Cela se traduit, par exemple :

► Pour les Personnels de Surveillance, par une réforme statutaire avec le passage en catégorie B pour le corps d'encadrement et d'application, en catégorie A pour le corps de commandement, et avec la création d'une prime spécifique mensuelle.

► Pour les Personnels Administratifs, par une réelle requalification des postes de C en B afin de tenir compte des missions de plus en plus complexes, par une révision et une revalorisation de l'IFSE, ainsi que la suppression du coefficient de 0.5% appliqué aux personnels exerçant dans les services déconcentrés de la DAP.

► Pour les Personnels d'Insertion et de Probation, par le recrutement massif de CPIP et l'obtention d'un régime indemnitaire à la hauteur des missions, afin d'exercer dans des conditions dignes, dans des locaux adaptés, avec un ratio de 60 PPSMJ suivi par CPIP.

► Pour les Personnels Techniques Pénitentiaires, par une véritable réforme statutaire à la hauteur des spécificités des métiers exercés quotidiennement dans les établissements pénitentiaires.

Toutes ces revendications, non exhaustives, seront portées par **FO Justice** notamment lors des États Généraux de la Justice, auxquels l'ensemble des représentants **FO** prendra pleinement part.

**Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est voter pour des représentants en phase avec le terrain, qui connaissent la pénitentiaire d'aujourd'hui, qui ne seront jamais dans la gogestion et défendront toujours l'intérêt des Collègues !**

**L'Administration Pénitentiaire a une histoire, FO Justice compte bien lui inventer son avenir !**

**Le Secrétaire Général FO Justice  
Emmanuel BAUDIN**



**Élections Professionnelles  
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !**

# REVENDEICATIONS - FO Justice



## ► CAP - Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

**Cher(e)s Collègues,**

**FO Justice CPIP fait partie intégrante du SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE JUSTICE !**

Ce dernier réunit tous les Personnels du Ministère de la Justice à savoir : les Personnels de Surveillance, les Conseillers Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, les Éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les Greffiers des services judiciaires, les Personnels Administratifs du Ministère de la Justice, les Personnels Techniques et enfin, les Personnels Contractuels (ANT) de l'ensemble des corps du Ministère de la Justice.

**Ce rassemblement de nos forces en une entité commune fait du SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE JUSTICE, le 1<sup>er</sup> syndicat représentatif des personnels de la Justice.**

Ainsi en choisissant la liste **FO Justice CPIP** pour vous représenter aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) et au Conseil de Discipline National SPIP, vous donnerez aux futur(e)s élu(e)s les moyens de défendre les droits et les intérêts de tous les CPIP titulaires, stagiaires, élèves et contractuels sur les questions relatives :

- À la stagiairisation des élèves à l'issue de leur 1<sup>ère</sup> année de formation à l'ENAP ;
- À la titularisation des stagiaires à l'issue de leur 2<sup>ème</sup> année de formation à l'ENAP ;
- Aux conseils et à la défense des collègues CPIP qui se verraient notifier une procédure disciplinaire.

Dans le cadre de notre mobilité, il est important de rappeler que depuis les nouvelles Lignes de Gestion de la Mobilité, les décisions ne sont plus prises lors de la CAP depuis 2020.

En effet, **FO Justice CPIP** continuera de participer activement aux bilatérales face à l'Administration (RH4) afin d'exposer et défendre vos demandes de mutation (pour tous motifs sauf « Convenance Personnelle »).

Pour **FO Justice CPIP**, le métier de Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation s'inscrit dans une dynamique de pluralité des profils. En effet, la force de notre corps émane de la diversité des formations et expériences professionnelles des personnes admises au concours de CPIP (filières juridiques, sociales, concours internes et autres).

C'est fort de ce constat que notre syndicat a fait le choix de soutenir tous les CPIP, quelle que soit leur vision du métier, et d'œuvrer prioritairement à l'amélioration de nos conditions d'exercice. Ainsi, nous entendons défendre les revendications issues de remontées effectuées par nos adhérents et par l'ensemble des CPIP avec lesquels nous avons pu échanger au cours de nos nombreuses visites sur le terrain depuis l'élection du bureau national de **FO Justice CPIP** en février 2020, à savoir :

- Des améliorations statutaires et indemnitaires ;
- Une réelle politique se donnant les moyens de ses ambitions : augmentation des recrutements de CPIP, une meilleure gestion en terme de Ressources Humaines se donnant les moyens de ses ambitions via : l'augmentation du recrutement de CPIP, une meilleure gestion des RH et une prise en charge des personnels plus efficiente ;
- Un retour à des critères de mobilité plus objectifs (mobilité par point) et à défaut plus de transparence concernant les campagnes de mobilités instaurées depuis la promulgation de la Loi de la transformation de la fonction publique, afin de lutter contre les discriminations ;
- L'amélioration des conditions de travail via l'aménagement du parc immobilier des SPIP, sécurisation des SPIP, mise en application des organigrammes de références, etc. ;
- La reconnaissance et la valorisation des postes à profils et spécialistes CPIP (CPIP placé, RT-TIG, Référent de formation CPIP).

**Le résultat de ce scrutin est crucial, car il déterminera le nombre de représentants FO Justice CPIP qui pourront être élus dans cette instance à l'échelon national et qui seront ainsi à même de défendre avec passion et volonté vos intérêts !**

Farida ED-DAFIRI,  
Secrétaire Générale Adjointe **FO Justice CPIP**

# CANDIDATS FO JUSTICE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

## Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

<b>SPIP Loiret</b>	Sébastien MONNET, CPIP
<b>SPIP Paris</b>	Nathalie RAFFIN, CPIP
<b>SPIP Pyrénées-Orientales</b>	Farida ED-DAFIRI, CPIP
<b>SPIP Doubs/Jura</b>	Mustapha DJELLOULI, CPIP
<b>SPIP Manche</b>	Sophie BEAUBRAS, CPIP
<b>SPIP Bouches du Rhône</b>	Mélanie LAHONDES, CPIP
<b>SPIP Guadeloupe</b>	Elodie DELARUE, CPIP
<b>SPIP Manche</b>	Magali MARIAU, CPIP
<b>SPIP Gironde</b>	Aurore CHANSEAUME, CPIP
<b>SPIP Bordeaux</b>	Frédéric CHAUBENIT, CPIP
<b>SPIP Moselle</b>	Géraldine OURY-ENGEL, CPIP
<b>SPIP Moselle</b>	Sabine PETIT-WEISS, CPIP

Élections Professionnelles  
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !  
ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS

[fojustice.fr](http://fojustice.fr)



**LE SERVICE PUBLIC**

**A UNE HISTOIRE**



**DONNONS-LUI  
UN AVENIR !**

**DU 1<sup>er</sup> AU 8  
DÉCEMBRE  
JE VOTE**



**ÉLECTIONS  
FONCTION  
PUBLIQUE**